

# COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2007

## A – INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

### A – 1 : Liste des sociétés consolidées

Le périmètre du Groupe SAMIR au 31 décembre 2007 se compose comme suit :

Sociétés Consolidées	Capital Social (KDH)	Pourcentages de Contrôle	Pourcentages d'Intérêts	Méthodes de Consolidation(*)
Salam Gaz	150 000	50,00%	50,00%	MEE
SOMAS	60 000	38,46%	38,46%	MEE

### A – 2 : Faits marquants de l'exercice

\* Cession de la Société Hôtelière SAMIR,

\* Changement de méthode de valorisation des stocks ( FIFO au lieu du CMUP)

### A – 3 : Sociétés laissées en dehors de la consolidation

Les sociétés laissées en dehors du périmètre de consolidation sont celles qui ne présentent pas d'importance significative eu égard de l'ensemble consolidé.

## B – PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION :

Les comptes sociaux arrêtés au 31 Décembre 2007 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés suivant les règles et les pratiques comptables applicables au Maroc.

Les principales règles et méthodes pratiquées sont les suivantes :

### B – 1 : Méthodes et modalités de consolidation

Tel que prévu par la circulaire N°06/05 du Conseil Déontologique des valeurs Mobilières (CDVM), la SAMIR peut présenter ses comptes consolidés selon le référentiel IFRS ou selon la démarche proposée par le CNC dans son avis N° 5. Pour l'exercice clos au 31/12/2007, la SAMIR a opté pour le référentiel marocain.

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le Groupe SAMIR sont les suivants :

#### B – 1 – 1 : Périmètre et méthodes de consolidation

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe SAMIR exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par Intégration Globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50%. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités,
- Les sociétés dans lesquelles le Groupe SAMIR exerce un contrôle conjoint avec un autre Groupe sont consolidées en Intégration Proportionnelle,
- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par Mise en Équivalence. Cette situation concerne SALAM GAZ et SOMAS,
- Les participations dont l'importance rapportée aux comptes consolidés n'est pas significative ne sont pas consolidées et sont comptabilisées en titres de participation (Coût Historique).

#### B – 1 – 2 : Dates de clôture

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes annuels au 31 Décembre.

#### B – 1 – 3 : Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, après comptabilisation des éventuelles plus ou moins values latentes sur actifs et passifs identifiables.

Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous rubrique «Écarts d'acquisition» et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

Lorsqu'ils sont négatifs, les écarts d'acquisition sont inscrits au passif du bilan consolidé sous la rubrique « provision pour écarts d'acquisition » Ils sont rapportés au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

## B – 2 : Principes comptables et méthodes d'évaluation

### B – 2 – 1 : Immobilisations en non valeurs

Elles sont constituées essentiellement des frais préliminaires et les charges à répartir sur plusieurs exercices et sont amortis sur cinq ans d'une manière linéaire.

### B – 2 – 2 : Immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des brevets, marques et droits similaires qui sont amortis généralement sur une durée ne dépassant pas cinq ans.

### B – 2 – 3 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Ces immobilisations sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Constructions : 20 ans,
- Installations techniques, matériel et outillage : 10 ans,
- Matériel de transport : 4 ans,
- Mobilier et matériel de bureau : 10 ans.

Lorsque les sociétés du périmètre utilisent le mode dégressif, le supplément d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport au linéaire est annulé en consolidation.

Les opérations de crédit bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.

Les plus values de cessions intragroupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

### B – 2 – 4 : Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée après analyse au cas par cas des situations financières de ces sociétés.

Les plus values de cessions intragroupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

### B – 2 – 5 : Stocks et travaux en cours

• Les stocks sont composés de :

Marchandises évaluées initialement au coût d'acquisition et sont valorisées par la méthode FIFO.

\* Matières et fournitures évaluées initialement au coût d'acquisition et valorisées au coût moyen unitaire pondéré,

• Produits Finis importés sont valorisés par la méthode FIFO

• Produits finis fabriqués sont valorisés au coût de production du dernier mois

Les produits finis en cours sont valorisés sur la base des coûts unitaires des produits finis diminués d'une décote de 8%.

Les stocks sont dépréciés en fonction de leur nature :

- \* Le stock de matières premières et consommables obsolète est déprécié en totalité ;
- \* Le stock de produits finis est déprécié pour la partie du prix de revient qui excède le prix de reprise.

### B – 2 – 6 : Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée au titre des créances contentieuses et des créances anciennes en fonction du risque lié à leur recouvrement.

Les créances (ainsi que les dettes) libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ou de la période.

Les pertes de change latentes donnent lieu à constatation d'une provision. Les gains latents de change sont constatés en écart de conversion passif et n'ont aucun impact sur le résultat consolidé.

### B – 2 – 7 : Titres et Valeurs de placement

Les titres et valeurs mobilières de placement sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

### B – 2 – 8 : Les provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal, et en particulier les provisions pour investissements et pour acquisition de logements, sont annulées en consolidation.

### B – 2 – 9 : Retraitement des impôts :

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporelles introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société. Le retraitement des provisions pour acquisition de logement et pour investissement ne donne pas lieu à constatation d'impôt différé car ces provisions sont habituellement utilisées conformément à leur objet et sont censées être définitivement exonérées d'impôt.

**BILANS CONSOLIDES AU 31/12/2007 (Actif)**

(EN MILLIONS MAD)

ACTIF	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 232</b>	<b>4 183</b>
Ecart d'acquisition	-	-
Immobilisations incorporelles	68	55
Immobilisations corporelles	6 869	3 865
Immobilisations financières	61	45
Titres mis en équivalence	234	218
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>11 393</b>	<b>9 102</b>
Stocks et en cours	5 690	4 309
Clients et comptes rattachés	4 430	3 133
Créances d'exploitation	1 273	1 660
Titres et valeurs de placement	-	-
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>8</b>	<b>55</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>18 633</b>	<b>13 340</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE DU 01/01/2007 AU 31/12/2007**

(EN MILLIONS MAD)

LIBELLE	31/12/07
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>150</b>
Elimination des produits et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	
- Dotations d'exploitation	95
- Variation des impôts différés	17
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	(89)
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	(61)
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>112</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	46
Variation du besoin de roulement lié à l'activité	(1 516)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>(1 358)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	
Acquisition d'immobilisations	(3 346)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	78
Incidence des variations de périmètre	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(3 268)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(262)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	
Augmentations de capital en numéraire	
Emissions d'emprunts	3 731
Remboursements d'emprunts	(74)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>3 395</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(1 231)</b>
Trésorerie d'ouverture	(4 334)
Trésorerie de clôture	(5 565)
Incidence des variations des monnaies étrangères	

**VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES ( GROUPE ) DU 01/01/2007 AU 31/12/2007**

(EN MILLIONS MAD)

Comptes Libellé	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Totaux capitaux propres
Situation à la clôture 2004	1 190	758	2 378	449	4 775
- Affectation résultat 2004			129	(449)	(320)
- Constatation résultat 2005				830	830
Situation à la clôture 2005	1 190	758	2 507	830	5 285
- Affectation résultat 2005			353	(830)	(477)
- Constatation résultat 2006				216	216
Situation à la clôture 2006	1 190	758	2 860	216	5 024
- Affectation résultat 2006			(46)	(216)	(262)
- Constatation résultat 2007				150	150
- Autres Variations			(37)		(37)
Situation à la clôture 2007	1 190	758	2 777	150	4 875

**BILANS CONSOLIDES AU 31/12/2007 (Passif)**

(EN MILLIONS MAD)

PASSIF	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Capitaux propres ( Part du groupe )</b>	<b>4 875</b>	<b>5 024</b>
- Capital	1 190	1 190
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	758	758
- Réserves consolidées	2 777	2 860
- Résultats nets de l'exercice ( part Groupe )	150	216
<b>Intérêts minoritaires</b>		
<b>PASSIF A LONG TERME</b>	<b>4 287</b>	<b>790</b>
Provisions pour risques et charges	122	282
Dettes de financement	4 165	508
<b>PASSIF CIRCULANT</b>	<b>3 898</b>	<b>3 137</b>
Dettes d'exploitation	3 898	3 137
Autres provisions pour risques et charges	-	-
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>	<b>5 573</b>	<b>4 389</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>18 633</b>	<b>13 340</b>

**COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDES DU 01/01/2007 AU 31/12/2007**

(EN MILLIONS MAD)

NATURE	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>32 196</b>	<b>29 555</b>
Chiffre d'affaires	31 364	29 017
Autres produits d'exploitation	832	538
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>31 704</b>	<b>29 175</b>
Achats consommés	30 530	28 050
Charges de personnel	308	328
Autres charges d'exploitation	329	276
Impôts et taxes	41	44
Dotations d'exploitation	496	477
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>492</b>	<b>380</b>
Charges et produits financiers	(22)	62
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>470</b>	<b>442</b>
Charges et produits non courants	(192)	(130)
Impôts sur les résultats	(189)	(144)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>89</b>	<b>168</b>
Quote part dans les résultats des entreprises incluses par Mise en équivalence	61	48
Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition		
<b>Résultat Net Consolidé</b>		
Part du Groupe	150	216
Intérêts minoritaires		
<b>Résultat par action</b>	<b>12,57</b>	<b>18,10</b>



SOCIETE ANONYME MAROCAINE DE L'INDUSTRIE DU RAFFINAGE (SAMIR)  
**RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007**

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints, de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) et de ses filiales (Groupe SAMIR) arrêtés au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan consolidé, le compte de produits et charges consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, ainsi que de l'état des informations complémentaires consolidées, relatifs à l'exercice clos à cette date. La préparation de ces états de synthèse consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de la Société SAMIR. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états de synthèse consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne contiennent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justificatifs les concernant et l'information contenue dans les états de synthèse consolidés. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des états de synthèse consolidés. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés, mentionnés au premier paragraphe ci-dessus, du groupe SAMIR pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidées.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les situations suivantes :

- Comme indiqué dans notre rapport de commissariat aux comptes de la société SAMIR au titre de l'exercice précédent, la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2006 au titre des exercices 2002 à 2005 inclus. A ce titre, nous informons que la SAMIR a signé en date du 4 février 2008 un protocole d'accord avec l'Administration Fiscale pour la radiation définitive et irrévocable de la procédure de ce contrôle, dont l'impact net final sur le résultat de la SAMIR au 31 décembre 2007 est négatif de l'ordre de MAD 297 millions.

- La SAMIR a procédé durant cet exercice à un changement de méthode d'évaluation des stocks en adoptant la méthode FIFO au lieu de la méthode du coût moyen pondéré. Ce changement, justifié par une harmonisation avec les méthodes d'évaluation adoptées par la société mère de la SAMIR, a eu pour effet d'augmenter la valeur des stocks à la fin de l'exercice de l'ordre de MAD 350 millions. L'impact net de ce changement sur le résultat de l'exercice 2007 est de l'ordre de MAD 271 millions.

Casablanca, le 12 juin 2008

PricewaterhouseCoopers

Mohamed Haddou-Benazza  
 Associé

KPMG

Mehdi Fraïh  
 Associé

